



		Numéro de dossier : 1021386005
Unité administrative responsable	Arrondissement Villieray/Saint-Michel/Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises	
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le : 2003-03-24
Sommet	-	
Projet	-	
Objet	Adopter le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme (CO 92 03386), permettant l'agrandissement de l'aire d'affectation "commerce/habitation " de la rue Saint-Roch comprise entre la rue Durocher et l'avenue Champagneur, afin de permettre une modification au règlement de zonage visant à inclure la propriété sise au 750, rue Saint-Roch, dans cette zone commerciale de la rue Saint-Roch.(No. dossier de modification de zonage: 1021386003)	

1. Adopter un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de l'arrondissement Villieray / Saint-Michel / Parc Extension de manière à ce que l'aire d'affectation "commerce/ habitation" de la rue Saint-Roch comprise entre la rue Durocher et l'avenue Champagneur, soit agrandie à même l'aire d'habitation pour y inclure le bâtiment sis au 750, rue Saint-Roch Ouest (lots 637-503 et 637-504 de la paroisse cadastrale de Saint-Laurent).
2. Soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 83 (annexe 1) de la Charte de la Ville.
3. Déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Signataire:

Jean MASSÉ

Directeur Aménagement urbain et services aux entreprises
Villieray/Saint-Michel/Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Numéro de dossier :1021386005